



TECHNICIEN EN CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS UTILISÉS EN AVIATION (TCND)

Le technicien en contrôles non destructifs est un spécialiste des techniques et des technologies de contrôle par ressuage, ultrasons, magnétoscopie, rayons X, thermographie, courants de Foucault. Il doit certifier la bonne conformité des pièces produites par l'entreprise.

DESIGN & CONSTRUCTION

Technicien en contrôles non destructifs utilisés en aviation (TCND)

DESTINÉ AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

PRÉ-REQUIS

Un niveau secondaire supérieur général, technique ou professionnel est demandé.
Posséder une connaissance passive de l'anglais est souhaitable.

CONDITION D'ADMISSION

Etre inscrit comme demandeur d'emploi
Etre motivé
Avoir une bonne compréhension de la langue française
Répondre favorablement au test de sélection et d'entretien individuel
Accepter les règles de sécurité et le règlement d'ordre intérieur



071/34 81 80

candidature@wan.be

www.wan.be



Technicien en contrôles non destructifs utilisés en aviation (TCND)

PROGRAMME DE FORMATION

Mathématiques orientées
Éléments de Physique et de Chimie
Electricité et Electronique
Anglais aéronautique
Lecture de plans
Méthodes et gammes opératoires
Contrôle par magnétoscopie, ultrasons, ressuage
Contrôle par courants de Foucault, par rayons X
Techniques particulières de contrôle non destructif
Elaboration de rapports
Visites industrielles
Stage en entreprise aéronautique
Connaissances des matériaux métalliques utilisés en aéronautique
Connaissances des matériaux composites utilisés en aviation
Projet à défendre devant un jury industriel

OBJECTIFS

La formation vise à former des techniciens qualifiés dans les différentes techniques de contrôles non destructives utilisées dans le secteur aéronautique. Il s'agit plus spécialement des techniques de : magnétoscopie ; ultrason ; ressuage ; courant de Foucault ; rayons X ; thermographie.
La formation est conforme à la réglementation EN4179 qui régit la formation d'un technicien en contrôle non destructif pour le secteur aéronautique et aérospatial.

DÉBOUCHÉS

Le stagiaire sera naturellement amené à exercer les fonctions de contrôleurs au sein du département de contrôle qualité ou de l'assurance qualité d'une entreprise aéronautique.



18 semaines au **WAN** suivi d'un stage de 8 semaines dans une entreprise



WAN Département Formations techniques (Gosselies)

